



Paroisse Sainte Marthe en Pévèle

Mons en Pévèle - Bersée - Moncheaux

36, place du 19 mars 1962

59246 Mons en Pévèle

accueil le samedi de 10h00 à 12h00

Tél : 07 49 01 98 81

courriel : paroissesstapotresetstemarthe@free.fr

site internet : www.catho-pc.org/ste-marthe

INFOS pour les BAPTEMES

Chers parents,

Vous demandez le baptême pour votre enfant. **Nous nous réjouissons avec vous pour cette première étape dans sa vie de chrétien(ne)**. Aussi, avec sérieux, nous allons préparer la célébration mais aussi, prendre du temps pour faire connaissance et approfondir le sens du baptême chrétien.

Quelques infos pratiques

Vous venez vous inscrire pendant la permanence d'accueil :

**chaque samedi de 10h00 à 12h – Accueil Natalie Doignies 36 place du 19 mars 1962
Mons en Pévèle**

Vous ramenez les **documents nécessaires** :

- acte de naissance de l'enfant (à demander à la **mairie**) ;
- autorisation de baptême en dehors de sa **paroisse** (éventuellement, si c'est votre cas)
- acte de baptême des parrains et marainnes ;
- un chèque d'un montant de 80 euros ou plus*
(celui-ci ne sera encaissé qu'après la célébration du baptême)
- signature du dossier par les deux parents.

**Ces documents administratifs doivent impérativement être déposés aux accueils de permanence.
Aucun envoi par mail. Merci de votre compréhension.**

Mais vous êtes invités, à l'occasion du baptême, à faire vous aussi un DON, une offrande d'un montant de 80 euros, pour la paroisse qui vous accueille ce jour-là, et qui toute l'année, annonce l'Évangile du Christ, l'Amour de Dieu. Cela a un coût, **la paroisse ne peut vivre et assurer sa mission sans votre générosité !** (chauffage, assurance, électricité, secrétariat, téléphone, matériel,...).

D'autres questions ? les personnes qui assurent les permanences, la personne qui animera la rencontre, le prêtre qui célébrera le baptême... pourront certainement vous répondre.

A très bientôt donc !

Dominique Pham Suan Dao
curé de la paroisse